

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2018

Séance ouverte à 14h00 - Espace Xavier Jouvin

Absent excusé : J-P. Callet

## Rappel de l'ordre du jour :

- Travaux de la Présidence Collégiale
- Point comptable et compte-rendu des différentes activités du Club
- Actions à lancer concernant le prochain forum des associations le 8 sept 2018
- Organisation de la réunion des bénévoles le 27 avril et du C.A. le 8 juin 2018
- Questions diverses

## Travaux de la Présidence Collégiale

Graham Sumner ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les administrateurs. Il commence en donnant quelques détails sur les travaux du Bureau depuis la dernière réunion du C.A. en novembre 2017. D'abord, il remercie toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction et la réalisation du Bulletin du Club, et en particulier J. Truche, A. Isoletta, J-L Eybert et C. Monfort. Il remercie aussi le service d'impression de la Mairie pour son efficacité et sa rapidité pour la reproduction de ce Bulletin ainsi que les personnes du Club chargées de les distribuer à Voreppe. Il constate que 214 personnes ont reçu le Bulletin sous forme numérique par messagerie et espère pouvoir augmenter ce nombre à l'avenir.

Ensuite, G. Sumner remercie J. Truche, C. Monfort et S. Cony pour leur aide dans l'accomplissement des formalités administratives (Mairie et Préfecture) suite au changement du responsable administratif. Puis, J. Cayon-Glayère a beaucoup travaillé pour venir au bout des formalités pour modifier les délégations de signatures des chèques du Club. J. Cayon-Glayère précise que, pour qu'un chèque soit accepté, le signataire doit être en possession : d'une copie du PV du C.A. (dans lequel les signataires autorisés sont indiqués), une copie de la désignation des signataires établie par la Banque Postale, ainsi qu'une pièce d'identité.

G. Sumner aborde les problèmes survenus pendant le cours de l'aquagym du 23 janvier dernier en donnant un résumé des faits (jet de chaise dans le bassin, paroles désobligeantes envers une des participantes). M. Chouvellon fait lecture de son rapport à ce sujet et, avec A. Gallo, donnent ensuite leur opinion. C. Monfort pense que les parties concernées (instructeur et participants) ont été suffisamment avertis que l'on puisse espérer qu'une répétition de ce genre de comportement (des deux côtés) ne se reproduise plus et propose de tirer un trait sur cet incident. Après de vives discussions, le C.A. décide d'adhérer à la proposition de C. Monfort. Par ailleurs, il est décidé d'organiser un sondage (enquête d'opinion) parmi tous les adhérents à l'activité aquagym afin de connaître les désirs de chacun.

Sur un autre sujet, Gérard Depeyre et Bernard Bouffard ont confirmé, lors de la réunion du Bureau du 7 février dernier, qu'ils mettaient fin à leurs mandats de responsables, respectivement, de l'activité randonnée et de Loisirs pour Tous. Il est urgent de trouver des candidats pour les remplacer.

La journée « Nettoyage Ensemble » organisée par la Mairie avec plusieurs associations, dont le CEL, prévue pour le 17 mars a dû être reportée jusqu'au samedi 7 avril en raison du mauvais temps.

Enfin, pour les sorties randonnées, on propose d'établir une collaboration éventuelle entre le CEL, la GV et l'ADACE (Association Des Anciens du CE de Thomson CSF) pour échanger des informations (séjours, tracés randonnées, etc.) et, pour l'ADACE, de participer à leurs sorties journée organisées tous les lundis. G. Sumner propose d'ajouter une information à ce sujet sur le site web du Club.

## Point comptable

J. Cayon-Glayère détaille la situation financière à fin février, avec les budgets rajustés selon les dépenses effectuées. La subvention de la Mairie a été accordée mais, à la date de la réunion, n'a pas encore été versée. En ce qui concerne les cotisations, le nombre d'adhérents est actuellement de 290 Voreppins et 85 extérieurs + une inscription en cours, donc un total de 376 adhérents. En fin de compte, on arrive à un déficit de 1993 euros. Pour les sorties loisirs, vu la baisse des inscriptions, le déficit par sortie dépasse les 850 euros. Faut-il proposer une subvention supplémentaire pour attirer plus de participants ? Un point important à souligner est que les sorties proposées par Philibert coûtent entre 77 et 91 euros/personne (avant la subvention du Club) alors que, par exemple, la sortie

à thème proposée par G. Depeyre revient à 56€ (49€ avec la subvention), comprenant le transport en car, la visite guidée, le restaurant et la mini croisière sur la Loire. Mais, cela implique beaucoup plus de travail pour organiser chaque sortie. Vote sur une proposition d'augmenter la subvention accordée pour la dernière sortie Loisirs : approuvée à l'unanimité.

### Point sur les activités

**Loisirs pour Tous** : B. Bouffard attend encore des inscriptions pour la sortie du 26 avril (Lyon, Musée des Confluences), puis Le Puy en Velay au le 17 mai.

**Randonnée** : G. Depeyre indique que la section randonnée fonctionne bien. Toujours 60 personnes inscrites pour le séjour dans les Pyrénées (donc, encore 3 places disponibles). Le Club doit payer des accompagnateurs du centre (200€/j) avec un maximum de 15 randonneurs par accompagnateur. Nous avons signé un nouveau contrat avec notre transporteur Philibert (aucun changement sauf le prix pour les heures supplémentaires du chauffeur (1€/h de plus). Quatre personnes ont suivi un stage d'un week-end pour accompagnateurs. Il existe 5 niveaux de qualification. M. Berger demande s'il est possible de remplacer le téléphone du Club utilisé pour les inscriptions randonnées par un modèle plus performant. Voté à l'unanimité. Il serait peut-être utile de changer l'opérateur aussi. Prendre par exemple Free (2€/mois). G. Depeyre indique que, malgré sa décision de quitter sa fonction de responsable, il restera toujours disponible pour aider son/ses successeur(s). M. Berger se propose de s'impliquer plus en s'occupant des inscriptions, des licences mais de ne pas prendre la responsabilité totale de l'activité.

**Aquagym** : rien de particulier à signaler, mais le sondage reste à organiser.

**Scrabble** : (21 personnes). Rien à dire sauf un rappel du problème des stores.

**Gymnastique** : (35 + 23 personnes pour les deux cours, lecteur de CD à remplacer). S. Capelli voudrait faire quelque chose à la fin de l'année (restaurant, sortie ensemble, ou autre). On pourrait rajouter un peu au budget pour subventionner.

**Belote** : tout va bien. 20 à 25 personnes environ, dont une majorité de résidents de Charminelle (qui ne sont pas des adhérents du Club). Avec le départ de Bernard, il faudra une autre personne pour soutenir M. Lanthelme-Tournier pour la permanence du Club à Charminelle tous les mardis et pour l'organisation des sorties Loisirs.

**Pétanque** : tout va bien (env. 40 personnes inscrites). O. Masuit voudrait bientôt partir et donc il faudra trouver quelqu'un pour la remplacer. Il faudra faire une annonce.

**Tarot** : tout va bien. C. Herrera demande de prévoir une petite augmentation du budget pour les collations.

### Participation du Club au Forum des Associations le 8 septembre 2018

G. Sumner ne sera pas disponible pour participer au Forum mais pourrait prêter son portable + écran pour visionner le diaporama (à mettre à jour). Contrairement à l'année dernière, on ne pourra pas adhérer au Club ni prendre des inscriptions pour les différentes activités au Forum. Cela fait trop de personnes et beaucoup de travail dans des conditions qui ne sont pas idéales. On mettra une annonce à cet effet dans le Bulletin du Club qui devrait sortir la première semaine de septembre 2018.

### Organisation du pot des bénévoles le 27 avril 2018 et du CA le 8 juin 2018

Etant donné la baisse de participation ces deux dernières années (29 sur 55 en 2017), on se demande si cela vaut la peine de continuer d'organiser cette manifestation. Mis au vote, le maintien de ce pot des bénévoles est approuvé à l'unanimité. S. Cony, M. Berger et C. Barthelemy se chargeront des achats. Cette année, il n'y aura que des mets sucrés.

La réunion du CA le 8 juin débutera à 9h30 comme d'habitude. Convocation à envoyer avant le 26 mai 2018. Pour le choix de restaurant, après une discussion, il est décidé que S. Cony étudiera les possibilités et une décision définitive sera prise à la réunion de Bureau le 16 mai prochain.

G. Sumner informe qu'il sera beaucoup moins disponible l'année prochaine (absence de 2 mois en février/mars) et d'autres absences pour raisons personnelles. Faut-il nommer une personne pour le remplacer ? Il est convenu que l'un des 4 co-présidents prendra sa place en cas de besoin.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 17 heures.

La Secrétaire  
J. Truche



Pour la Présidence Collégiale  
G. Sumner

